

FAQ Moneko pour les particuliers du réseau

Quelles démarches dois-je effectuer pour pouvoir utiliser Moneko ?

Pour rejoindre le réseau :

1. [Adhérer à l'association](#). Le montant de la cotisation est libre à partir de 1€, conseillé 10€ pour assurer la pérennité du projet.
2. [Inscrivez-vous](#) sur la plateforme Moneko en quelques minutes. *Prévoyez de télécharger une pièce d'identité.*

Pour utiliser une monnaie locale, comme Moneko, l'adhésion à l'association qui la porte (ici MLC44) est nécessaire pour tous les utilisateurs, particuliers comme professionnels, à la fois d'un point de vue juridique mais aussi d'un point de vue pratique. Le choix a été fait d'une grille tarifaire accessible à toutes celles et ceux qui souhaitent intégrer le réseau local et solidaire Moneko. L'association a besoin de ces adhésions pour faire exister et développer le réseau. Si vous en avez la possibilité, vous pouvez verser une adhésion de soutien (tout montant de votre choix supérieur au montant de base).

Dois-je nécessairement me créer un compte Moneko sur le site ?

Oui. L'inscription sur moneko.org est demandée à tout utilisateur et utilisatrice Moneko pour que l'association puisse gérer les adhésions sans s'arracher les cheveux ;) Vous êtes libre ensuite d'utiliser ou non la fonction paiement numérique.

Y a-t-il des codes d'accès ?

Oui. Chaque compte Moneko, particulier ou professionnel, est sécurisé avec un identifiant (l'adresse e-mail de référence) et un mot de passe créé lors de l'ouverture du compte.

Quels sont les moyens de paiement disponibles ?

Moneko existe sous deux formats :

- Numérique : utilisation de son compte via le site internet et l'application smartphone.
- Coupons billets sécurisés : 0.50Mk /1Mk /2Mk /5Mk /10Mk /20Mk /44Mk d'une validité permanente.

Pour l'instant Moneko est disponible seulement en format numérique, les nouveaux coupons Moneko sortiront en octobre prochain. D'ici là les coupons Retz'L continuent à circuler.

Comment obtenir des Moneko ?

Pour obtenir des **Moneko numériques**, il suffit d'alimenter votre compte MONEKO par un virement de votre compte bancaire :

- Soit sur votre espace en ligne Moneko numérique, onglet "Opérations" puis "Créditer mon compte".
- Soit directement via l'application Moneko dans la rubrique "Recharger mon compte".

Pour obtenir des coupons Moneko (à partir d'octobre 2020), rendez vous dans un des comptoirs de change (commerçants du réseau listés dans l'annuaire) ou au siège de l'association pour échanger vos euros (espèces ou chèque) contre des coupons billets MONEKO.

Où vont les euros que j'échange ?

Les euros échangés en Moneko par les particuliers et les professionnels sont placés dans deux banques éthiques partenaires : La Nef et le Crédit Coopératif. Ils servent à financer des projets de l'Economie Sociale et Solidaire sur notre territoire.

Comment payer en Moneko ?

Pour échanger en Moneko numérique, 2 possibilités :

- Je scanne avec mon smartphone le QR code unique de l'adhérent que je souhaite payer (sur la caisse chez un commerçant, ou dans l'application smartphone de chaque utilisateur) et j'entre le montant souhaité. Je confirme, et la transaction est instantanément effectuée.
- J'effectue un virement de mon compte vers celui d'un autre adhérent, professionnel ou particulier. Il me suffit de me connecter à mon compte en ligne sur internet ou via l'application, de renseigner le nom de la structure ou de l'adhérent que je souhaite payer, d'indiquer le montant et de valider.

La transaction est effectuée instantanément et je reçois un email de confirmation. Je peux suivre mon relevé d'opération mensuellement en me rendant sur mon compte en ligne.

Pour régler en coupons Moneko : comme il n'existe pas de coupon de montant inférieur à 0,5 Moneko, soit je peux donner le montant exact, soit je donne l'appoint en euros.

Exemple : si un article vaut 8,80 €, je donne 8 Moneko, 0,5 Moneko et 30 centimes d'euros, ou je donne 10 Moneko et le professionnel me rend 1 Moneko et 20 centimes d'euros.

Comment sont produits les billets Moneko ?

Le design des billets Moneko est en cours de finalisation.

Nous communiquerons sur leur mode de production prochainement.

Les coupons Moneko restent-ils en perpétuelle circulation ? Combien y en a-t-il en ce moment ?

Oui, ils circulent jusqu'à usure complète du billet. Ils seront mis en circulation en octobre 2020.

Je souhaite contacter l'association pour un coup de main ou une demande d'information

Nous sommes là pour vous !

Pour nous joindre : contact@moneko.org ou au 07 66 87 76 60

Pour nous rencontrer :

Association MLC44

Le Solilab - 8 rue Saint-Domingue - 44200 Nantes (sur l'île de Nantes)

- En chronobus : Ligne C5 arrêt "Hangar à Bananes" (Consulter les horaires)
- En bateau : Navibus N2 liaison entre "Bas Chantenay" et "Hangar à Bananes"
Consulter les horaires
- A vélo : nombreux emplacements pour stationner son vélo dans le Solilab
- En voiture : nombreux parkings à proximité du Solilab, en bords de Loire.